

La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

Cahiers V. L. Saulnier | 36



Plus d'un siècle après les travaux pionniers d'Auguste Le Roux de Lincy et d'Émile Picot sur les « chants historiques », au moment où les sources premières deviennent plus accessibles, les études littéraires, historiques et musicologiques joignent, dans ce volume, leurs forces pour renouveler le regard sur la chanson dite d'actualité. Dès le début du ^{xvi}e siècle, à travers de minces plaquettes gothiques, des soldats, des aventuriers, des clercs, de simples bourgeois témoignent par des chansons des conflits qui les divisent. Textes aux airs bien souvent perdus, inscrits en profondeur dans l'histoire de leur temps, leurs chansons participent à l'œuvre de propagande des parti(e)s en présence au fil des conflits qui agitent le siècle. Elles rassemblent aussi des communautés, notamment dans la commémoration des événements et des figures qu'elles illustrent.

Les contributions de ce volume se consacrent aux supports et aux sources qui nous donnent accès à ces airs et à ces textes (chansonniers, paroliers, placards, minutes de procès, etc.), et elles en montrent toute la diversité générique et formelle : chansons historiques, chansons spirituelles, chansons à boire... Elles visent à définir la poésie du genre (si genre il y a), sans oublier ce que ces textes nous disent de leur réception et de leur diffusion. L'investigation porte aussi sur le statut de la vérité, sur l'utilisation de la rumeur et d'une rhétorique propagandiste, car les nouvelles véhiculées dans ces chansons, comme dans d'autres textes d'actualité, sont le fait d'auteurs, parfois anonymes, qui peuvent prendre fait et cause pour un parti ou une idée, notamment dans le cadre des guerres de Religion. Le dialogue des différentes disciplines sollicitées aide à cerner les codes qui régissent ces chansons, à dégager leurs spécificités textuelles et musicales, mais aussi à les réinscrire au plus près de leur contexte historique et à saisir leur influence et leurs modalités d'action.

Illustration : *L'Enfant prodigue chez les courtisanes. Allégorie des cinq sens* (détail), huile sur bois, ^{xvi}e siècle, Paris, musée Carnavalet © Bridgeman Images

Contenu de ce PDF :

La chanson d'aventurier · Laurent Vissière

ISBN 979-10-231-3081-2

LA CHANSON D'ACTUALITÉ, DE LOUIS XII À HENRI IV

Derniers ouvrages parus

Le Mépris de la cour. La littérature anti-aulique en Europe (XVI^e-XVII^e siècles)
Nathalie Peyrebonne, Alexandre Tarrête & Marie-Claire Thomine (dir.)

Îles et Insulaires (XVI^e-XVIII^e siècle)
Frank Lestringant & Alexandre Tarrête (dir.)

Paris, carrefour culturel autour de 1500
Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi (dir.)

Poésie et musique à la Renaissance
Olivier Millet & Alice Tacaille (dir.)

L'Unité du genre humain. Race et histoire à la Renaissance
Frank Lestringant, Pierre-François Moreau & Alexandre Tarrête (dir.)

L'Expérience du vers en France à la Renaissance
Jean-Charles Monferran (dir.)

La Poésie à la cour de François I^{er}
Jean-Eudes Girot (dir.)

Contes et discours bigarrés
Marie-Claire Thomine (dir.)

La Renaissance de Lucrèce
Emmanuel Naya (dir.)

Cahiers V.L. Saulnier
36

La chanson d'actualité, de Louis XII à Henri IV

sous la direction de
Olivier Millet, Alice Tacaille et Jean Vignes

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES
Paris

Ouvrage publié avec le soutien de l'Association V.L. Saulnier,
du CELLF et du Conseil scientifique de Sorbonne Université

Les SUP sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Sorbonne Université Presses, 2021
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0638-1
ISBN de ce PDF : ●●●●●●●●

Mise en page 3d2s/Emmanuel Marc Dubois (Paris/Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
fax : (33)(0)1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

LA CHANSON D'AVENTURIER¹

Laurent Vissière

Aventuriers, bons compagnons,
Bendez soubdain gentilz Gascons,
Nobles, sautés dans les arçons²!

À la charnière des xv^e et xvi^e siècles, à l'occasion des guerres d'Italie, et plus encore des guerres contre les Habsbourg, on se mit à beaucoup chanter dans les rangs de l'armée française. La Renaissance constitue sans aucun doute un grand moment de la chanson militaire, et plus encore de la chanson de soldat. Il faut bien distinguer, en effet, les deux genres. Si de véritables compositeurs pouvaient à l'occasion créer des chansons militaires, les chansons de soldat étaient, comme l'indique leur nom, produites par les soldats eux-mêmes. Ces œuvres furent longtemps méprisées, parce qu'elles semblent aussi pauvres sur le plan littéraire que musical... et qu'elles n'apportent aucune information tangible à l'historien. Un jugement négatif qui n'est sans doute pas totalement faux, mais encore faudrait-il le prouver. Réduites souvent au rang de simples curiosités, ces chansons ont pourtant connu, en leur temps, un certain succès, comme en témoignent des dizaines de plaquettes imprimées au cours du xvi^e siècle. Les chansons de soldat furent alors diffusées comme pièces d'actualité au même titre que divers récits, lettres ou poèmes, et parfois reprises dans des chansonniers. La plupart de ces livrets imprimés à la va-vite et bon marché ne sont plus connus que par des *unica*, et ils ne constituent à l'évidence que les épaves d'une production bien plus abondante³. Si l'on examine de plus près les chansons parvenues jusqu'à nous, on s'aperçoit qu'elles exaltent volontiers la gloire des aventuriers, et de son côté, Brantôme, à la fin du xvi^e siècle, se remémore avec plaisir les chants des « bons aventuriers françois » du temps passé. Il y a là un mystère. Pourquoi les aventuriers – des fantassins irréguliers, engagés le temps

1 Les références complètes des chansons citées ici sont données à la fin du texte.

2 Clément Janequin, *La Guerre*.

3 Sur la production de ces pièces, voir l'ouvrage de Marion Pouspin, *Publier la nouvelle. Les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (xv^e-xvi^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.

d'une campagne – chanteraient-ils plus que les autres soldats ? Pourquoi leurs chansons ont-elles connu une telle notoriété ? Et pourquoi a-t-on jugé bon de les noter à l'écrit, de les imprimer, de les diffuser, voire de les transmettre à la postérité ? Est-ce à dire qu'avant eux, les soldats ne chantaient pas en campagne, ou pas aussi bien ? Est-ce à dire qu'il n'y avait pas de soldats irréguliers avant les années 1500-1510 ? Ou alors que, durant la guerre de Cent Ans, ils étaient trop occupés à piller et écorcher le pauvre peuple pour pousser la chansonnette ? Cette série de questions, à la limite de l'absurde, témoigne au fond de notre désarroi face à une documentation restée en friche. Et l'on peut même alors continuer le questionnement jusqu'au doute méthodique : ces aventuriers chanteurs ont-ils bien existé ? N'a-t-on pas affaire à un artifice littéraire, comme la Renaissance les a tant aimés ? Même si ce n'est sans doute pas le cas, on ne peut malgré tout écarter cette question d'un revers de la main. Si la Renaissance connaît une mode de la chanson d'aventurier, c'est que le genre a pris une dimension littéraire et politique, et qu'il transcende les simples chants de marche en vigueur dans toutes les armées du monde. Ces chants martiaux, chantés et repris à travers le royaume, donnent des nouvelles en musique et entrent autant dans la catégorie des chants d'actualité que de propagande.

Il s'agit donc de définir ici ce genre fort méconnu de la chanson d'aventurier, d'en préciser les limites chronologiques et les thématiques, tout en la replaçant dans le contexte plus général de la chanson de soldat.

LA MUSIQUE ET LES CHANTS DANS LES ARMÉES

D'emblée, il convient de comprendre comment les chansons d'aventurier s'intègrent au paysage musical de la guerre et des armées. Que sait-on au juste des musiciens et des chanteurs qui accompagnent les soldats à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance ? Autrement dit, qui fait de la musique dans les camps militaires ?

Musiciens et chanteurs dans les armées

Pas de chanson sans musique : on peut partir de cette évidence. Les chroniques donnent une idée des instruments de musique que l'on trouve dans les armées médiévales et renaissantes⁴. Les chevaliers féodaux, par exemple, possédaient

4 Je me réfère ici à l'article pionnier de Philippe Contamine, « La musique militaire dans le fonctionnement des armées : l'exemple français (vers 1300-vers 1550) », *Revue de la société des Amis du musée de l'Armée*, 124, décembre 2002, p. 17-32. David Potter écrit aussi sur le sujet un très intéressant chapitre intitulé « War and Renaissance Culture: Music and the Visual Arts », dans *Renaissance France at War. Armies, Culture and Society (c. 1480-1560)*, Woodbridge, Boydell, 2008, chap. 11, en part. p. 285-296.

souvent un cor, dont l'olifant de Roland constitue le modèle le plus fameux. Les cuivres sont nombreux : buccins, trompettes et clairons, ainsi que les « tabourins », plus ou moins gros. Flûtes et fifres sont assez peu mentionnés par les chroniqueurs, qui se montrent en général plus sensibles au vacarme des armées qu'à une quelconque ligne mélodique. À la fin du xv^e siècle, on montait ainsi à l'assaut d'une muraille en faisant sonner trompettes et tambours, en criant, et après une décharge générale de l'artillerie. Lorsque les Turcs se ruèrent à l'assaut de Rhodes, le 9 juin 1480, ils firent « si grant bruit qu'il sembloit que la terre fondist et que le ciel tombast, tellement que, sur la muraille de la cité, l'on ne se pouvoit entendre l'ung l'autre⁵ ». Autrement dit, les instruments de musique ne servaient pas à faire de la musique...

Toutefois, les joueurs de trompettes, de flûtes ou de tambours étaient des professionnels, et engagés comme tels. Dès le xv^e siècle, les armées bourguignonnes comportaient toujours quelques ménestriers, avec pour rôle d'« esjouir les compagnons⁶ ». De la même manière, dans Compiègne assiégé en 1430, le capitaine Guillaume de Flavy faisait sonner ses trompettes et ménestrels « pour resbaudir ses gens⁷ ». Les armées françaises possédaient en effet leurs propres musiciens. En 1494, Charles VIII se fit accompagner de quatre tambours suisses et de six trompettes italiens : sur une miniature napolitaine, on voit d'ailleurs des fantassins défiler derrière leur bannière et deux musiciens – un tambour et un flûtiste⁸. On mentionne aussi des saqueboutes et des hautbois dans les troupes de François I^{er}⁹. L'ordonnance sur la création des légions en 1534 prévoit quatre tabourins et deux fifres par bande de mille hommes¹⁰.

Les princes traînent derrière eux nombre de musiciens et d'artistes, qu'on retrouve ainsi à la guerre. Au siège de Neuss, en 1474-1475, Charles le Téméraire avait amené avec lui tous ses musiciens, et, selon la description qu'en livre Jean

- 5 *Histoire journalière du siège de Rhodes*, éd. Jean-Bernard de Vaivre et Laurent Vissière, dans « *Tous les deables d'Enfer* », *Relations du siège de Rhodes par les Ottomans en 1480*, Genève, Droz, 2014, p. 187.
- 6 Philippe Contamine, « La musique militaire dans le fonctionnement des armées », art. cit., p. 21-25 ; Alain Marchandise et Bertrand Schnerb, « Chansons, ballades et complaintes de guerres au xv^e siècle : entre exaltation de l'esprit belliqueux et mémoire des événements », dans Laurent Hablot et Laurent Vissière (dir.), *Les Paysages sonores du Moyen Âge à la Renaissance*, Rennes, PUR, 2016, p. 113-124 (en part. p. 114-115).
- 7 Enguerrand de Monstrelet, *Chronique*, éd. Louis Douët-d'Arca, Paris, Société de l'histoire de France, 1857-1862, 6 vol., t. IV, p. 391.
- 8 David Potter, *Renaissance France at War*, op. cit., p. 286 et ill. 1. Le dessin est tiré de la *Cronaca* de Ferraiolo (New York, Pierpont Morgan Library, ms. 801).
- 9 *Ibid.*, p. 286.
- 10 Valérie Bessey, *Construire l'armée française. Textes fondateurs des institutions militaires*, t. 1 : *De la France des premiers Valois à la fin du règne de François I^{er}*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 175.

Molinet, « sons melodieux, tubes, tamburs, trompes, clarons, flutes, musettes et chalemeles sonnoient en l'aer et engendroyent harmonie tant delitable que ilz effachoyent toute merancolie [...]. Souverainement ou quartier du duc, [...] en estoit la tres douce noise tant plaisante à oyr que ce sambloit un paradis terrestre et chose plus divine que humaine¹¹ » ; on entendait aussi des « menestreaux cornans melodieuses chansons¹² ». Les mêmes musiciens se montraient donc capables d'instrumentaliser l'enfer, pendant un assaut, et le paradis, le reste du temps.

À côté des musiciens proprement militaires, il existait des chapelles princières, qui comportaient au moins un chantre et une kyrielle d'enfants de chœur. Très pieux, Henri V ne faisait pas campagne sans sa chapelle¹³. Toujours à propos du siège de Neuss, Molinet note que « le duc Charles recoilloit les plus faméz chantres du monde et entretenoit une chapelle estoffee de voix tant harmonieuses et delitables que, apréz la gloire celeste, il n'estoit aultre leesce »¹⁴.

112

Bref, les grandes armées princières ou royales comportaient, dès le xv^e siècle, deux catégories de professionnels de la musique : les instrumentistes militaires (jouant de la trompette, de la flûte et du tambour avant tout), et les chanteurs religieux. Les premiers pouvaient sans difficulté accompagner ou créer des chants profanes, militaires ou gaillards. Même si aucun texte ne signale qu'un chantre, entre deux offices, poussait la chansonnette, rien ne l'en empêchait non plus. Dans la grande promiscuité des armées en campagne, chantres et instrumentistes pouvaient contribuer à la composition et à l'écriture des chansons de marche.

Chants de soldats et d'aventuriers

Les soldats chantaient, mais pas forcément, pas uniquement des chansons militaires. Les chansons qui rythmaient l'interminable siège de Neuss ont tout les chances d'avoir été en réalité des chansons galantes ou courtoises – de ces textes que les chansonniers du temps nous ont transmis en abondance. Et cela,

11 Jean Molinet, *Chronique*, éd. Georges Doutrepoint et Omer Jodogne, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1935-1937, 3 vol., t. I, p. 58.

12 *Ibid.*, p. 57.

13 Un prêtre français, fait prisonnier en 1415, décrit ainsi les chanteurs de la chapelle d'Henri V devant Harfleur (Léon Miro, « Le procès de maître Jean Fusoris, chanoine de Notre-Dame de Paris (1415-1416), épisode des négociations franco-anglaises durant la guerre de Cent Ans », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, Paris, 1900, p. 137-287, ici p. 258). Sur la chapelle d'Henri V, voir Alison K. McHardy, « Religion, Court Culture and Propaganda: The Chapel Royal in the Reign of Henry V », dans Gwilym Dodd (dir.), *Henry V. New Interpretations*, York, York Medieval Press, 2013, p. 131-156 (en part. p. 137-139).

14 Jean Molinet, *Chronique*, éd. cit., t. I, p. 62. Le duc écoutait la messe chaque jour (p. 58).

comme on va le voir, a une grande incidence sur les chansons militaires elles-mêmes, qui reprennent souvent des *topoi* et des airs de chansons populaires.

Une partie seulement des chants que l'on entendait à l'armée s'apparente à des chants de soldats. Mais il n'existe pas de recensement global de ces chansons, et le genre en est en soi mal défini. Dans son travail pionnier, Antoine Le Roux de Lincy édita, sans véritable réflexion, d'authentiques chansons vraiment chantées et toutes sortes de poèmes – ballades, lais ou virelais –, plus vraisemblablement destinés à être récités ou psalmodiés¹⁵. Le terme même *chanson* au xv^e siècle n'implique pas forcément qu'un texte fût chanté. En outre, on a souvent eu tendance à associer à ces chansons populaires des productions savantes, comme la carole d'Azincourt¹⁶ et la *Bataille* de Janequin¹⁷, ou même des chants populaires qui parlent de la guerre, comme les Vaux-de-Vire¹⁸; or ces textes n'appartiennent pas aux mêmes catégories. Curieusement, dans la documentation disponible, on relève assez peu de vraies chansons de soldat avant les années 1460 et les guerres bourguignonnes; elles se multiplient à partir des années 1510, quand commencent les guerres de la France et de l'Empire; et le phénomène dure jusqu'à la fin des années 1550: la reconquête de Calais (1558) et la paix de Cateau-Cambrésis (1559) marquent une pause durable dans les guerres européennes, et les chansons politiques et militaires de la seconde moitié du siècle ne concernent plus désormais que les guerres de Religion. Durant un siècle donc, de 1460 à 1560 environ, on dénombre ainsi plus d'une centaine de chansons de soldat en français – une estimation minimaliste qu'il faudrait évidemment affiner¹⁹.

- 15 Dans le premier volume qu'Antoine Le Roux de Lincy a consacré au Moyen Âge, aucun texte ne peut être retenu avec certitude comme une chanson de soldat, et bien peu semblent d'ailleurs avoir été destinés à être vraiment chantés (*Recueil de chants historiques français. Première série [xii^e, xiii^e, xiv^e et xv^e siècles]*, Paris, Gosselin, 1841). Sur les pratiques de l'oralité: Paul Zumthor, *La lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, Le Seuil, 1987.
- 16 *Historical Poems of the xivth and xvth Centuries*, éd. Rossell Hope Robbins, New York, Columbia University Press, 1959, p. 91.
- 17 Sur Janequin et la musique savante de la bataille: Isabelle His, « L'invention de la "mêlée" en musique: du chant de bataille au chant de victoire », dans Olivier Halévy, Isabelle His et Jean Vignes (dir.), *Clément Janequin, un musicien au milieu des poètes*, Paris, Société française de musicologie, 2013, p. 212-243.
- 18 Le genre des « Vaux-de-Vire », très vivace aux xv^e et xvi^e siècles, témoigne de la guerre anglaise en Normandie et des mouvements de résistance populaire; mais ces chants viennent du « peuple », pas des soldats, et ne parlent pas d'une actualité immédiate. Sur ce genre longtemps négligé, voir le récent rapport en ligne d'Yvon Davy, *Les Vaudevires, Olivier Basselin, Jean Le Houx... et Vire!*, Vire, 2017 (<http://www.laloure.org/spip.php?article655>, consulté le 4 avril 2018). Je tiens à remercier ici Robert Bouthillier de m'avoir fait connaître ce remarquable travail.
- 19 Antoine Le Roux de Lincy a publié le manuscrit d'un « chansonnier » bourguignon, qui recueille 35 pièces en vers et en prose du xv^e siècle – dont 14 au moins semblent bien être des chansons militaires, mais sans aucun air noté (*Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*, Paris, Aubry, 1857) [BnF, Département des manuscrits, NAF 1819]. De son côté, Gaston Paris a édité un chansonnier français du début du xvi^e siècle

À quoi reconnaît-on ces chansons de soldat ? D'un point de vue littéraire (si l'on peut dire), elles ne brillent ni par le style ni par la métrique ; mais, comme l'a montré Alice Tacaille, la faiblesse de la prosodie s'explique par le fait qu'il s'agit de chansons « sur l'air de ». On a plaqué des paroles d'actualité sur un air facile et que tout le monde connaît. Ce qui ne nécessite donc aucune connaissance particulière en musique ou en poésie. « Ces bons aventuriers ne visoient en ce temps là tant à la rithme comme au sens », note avec amusement Brantôme à propos d'une chanson composée sur la prise de Rome en 1527²⁰ ; le mémorialiste cite encore une « vieille chanson d'un aventurier françois » sur le siège de Metz (1552), en précisant : « Si la rithme n'est bonne, le subject et le sens est bon²¹ ». Brantôme a visiblement gardé des souvenirs colorés et sonores du temps de sa jeunesse folle ; il cite de mémoire diverses chansons, en français et même en espagnol ; et il attribue systématiquement ces chants aux aventuriers. Si l'on examine à présent ces chansons militaires, présentes en très grand nombre dans les recueils de Le Roux de Lincy et Picot, on s'aperçoit que plusieurs d'entre elles sont « signées ».

Qui fist la chansonnette ?

Ung noble aventurier, ... (Péronne, 1536)²².

(BnF, Département des manuscrits, Français 12744), qui comprend sept chansons de soldat, avec air (*Chansons du x^{vi} siècle publiées d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris, et accompagnées de la musique transcrite en notation moderne*, Paris, Firmin-Didot, 1875). Édition contemporaine d'Isabel Kraft, *Einstimmigkeit um 1500: Der Chansonnier Paris*, BnF f. fr. 12744, Stuttgart, Franz Steiner, 2009. Quelques chansons se trouvent au hasard de l'énorme anthologie poétique d'Anatole de Montaiglon (*Recueil de poésies françaises des x^{vi} et x^{vii} siècles, morales, facétieuses, historiques*, Paris, P. Jannet, 1855-1878, 13 vol.). Mais l'essentiel des chants ici étudiés provient des ouvrages d'Antoine Le Roux de Lincy (*Recueil de chants historiques français. Deuxième série [x^{vi} siècle]*, Paris, Gosselin, 1842) et d'Émile Picot (*Chants historiques français du x^{vi} siècle. Règnes de Louis XII et de François I^{er}*, Paris, A. Colin, 1903) : du début du siècle à 1559, ces deux recueils fournissent environ 84 chansons militaires. Mais diverses chansons ont échappé au zèle de ces érudits, et on en retrouve transcrites dans des chroniques imprimées, voire dans des manuscrits. On peut citer, par exemple, quatre chansons militaires des années 1460 dans les *Mémoires* de Jean de Haynin (fol. 22v^o, 46v^o-47r^o, 141v-142r, 189-190v, éd. Catherine Bébear, à paraître) ; trois chansons militaires du x^{vi} siècle dans les *Chroniques de la ville de Metz* (éd. Jean-François Huguenin, S. Lamort, Metz, 1838, p. 247-248, 516-517). Les archives de Charleville-Mézières conservent la copie manuscrite d'une chanson du siège de 1521 : la *Chanson des regretz du conte de Nansso*. On aurait ainsi au total environ 110 à 120 chansons de soldat pour la période considérée.

20 Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, *Vie de M. de Bourbon*, dans *Œuvres complètes*, éd. Ludovic Lalanne, Paris, Société de l'histoire de France, 1864-1882, 11 vol., t. I, p. 269. La chanson, connue par ailleurs, est celle qui commence par « Ung matin s'assemblerent »... Voir ci-dessus Robert Bouthillier et Eva Guillourel, « Le sac de Rome de 1527 dans la chanson populaire (x^{vi}^e-x^{xii}^e siècles) » p. 69-88.

21 Brantôme, *Vie du mareschal d'Estrozze*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. II, p. 271-272. Le mémorialiste cite, avec diverses variantes, le cinquième couplet d'une chanson connue par ailleurs : « Le mardi devant la Toussains ».

22 « Nansot à grand puissance ».

Le dernier couplet porte en général l'indication de son compositeur : un aventurier, comme ici, ou un terme plus neutre : « un gentil compaignon²³ », de « gentilz galans²⁴ » ; mais le terme d'aventurier peut alors se trouver dans le titre, comme dans celle de ces « gentilz galans », intitulée *Chanson nouvelle faicte par les aventuriers estans à la journée de Pavie, du noble roy de France* (1525). Parfois aussi lit-on un éloge des aventuriers dans le texte. Les aventuriers aiment à se mettre en scène, c'est là leur moindre défaut... et leur marque de fabrique. On arrive à comptabiliser ainsi une bonne vingtaine de chansons de ce type, entre 1513 et 1542. Des dates qui s'expliquent : c'est en 1513, avec le début d'une guerre européenne, que les Français se mirent à lever en masse des troupes d'infanterie²⁵. Le terme *aventurier* tendit cependant à disparaître avec la réforme des armées initiée en 1534 (création des légions), ce qui ne signifie pas que ce type de combattant ait réellement disparu, mais qu'il reçut d'autres dénominations. On va de plus en plus parler de *soldat* (celui qui reçoit une solde)²⁶. Durant le règne de François I^{er} et jusqu'à la prise de Calais, en 1558, nombre de chansons s'apparentent à des chansons d'aventurier, même si le terme n'apparaît pas dans le texte – c'est par exemple le cas de la chanson de 1552, citée pourtant par Brantôme comme une chanson d'aventurier. À mon sens, durant toute la première moitié du XVI^e, les aventuriers ont *donné le ton*, et cela explique que les chansons de soldat imitent quasiment toutes ce modèle. De ce fait, le corpus envisagé, pour la période 1510-1560, comprend plutôt une cinquantaine qu'une vingtaine de titres (l'absence de toute définition claire rend en fait ce décompte extrêmement difficile).

LES AVENTURIERS ET LEURS CHANSONS

Il faut tâcher de mieux cerner ces profils d'aventuriers, car ils ont étonnamment marqué, en bien comme en mal, leurs contemporains par leurs attitudes et par leurs chants. Et il est très important de ne pas séparer ces deux points : avant d'être imprimés dans des anthologies, les chants d'aventuriers ont été le produit de personnages bien particuliers et l'une de leurs marques de reconnaissance.

23 « Le roy s'en va delà les mons ». La chanson est datée de 1515 par A. Le Roux de Lincy, mais la présence d'Espagnols dans le texte incite à la dater plutôt de 1524.

24 « O noble roy de France ».

25 En mai 1513, Louis XII leva 20 000 hommes pour garder les places-frontières (Alfred Spont, « Marignan et l'organisation militaire sous François I^{er} », *Revue des questions historiques*, t. 66, 1899, p. 59-77, ici p. 60).

26 C'est ce qu'explique Brantôme dans son *Discours sur les couronnels de l'infanterie de France*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. V, p. 306.

Le terme *aventurier* semble n'avoir été, à la fin du xv^e siècle, qu'une espèce de sobriquet, plutôt péjoratif, qu'on s'est mis à utiliser pour désigner une certaine catégorie de fantassins régnicoles. Il s'agit d'hommes de pied français (pas des mercenaires), levés à l'occasion d'une campagne et renvoyés ensuite dans leurs foyers. Ils se distinguent donc en théorie des francs-archers, dont le statut est pérenne, et des mortes-payes, qui forment les garnisons des places²⁷. Le terme ne devient totalement usuel que dans les années 1510-1520.

Brantôme, évoquant les armées antérieures à François I^{er}, offre à leur sujet des remarques pleines de finesse :

L'infanterie de France d'alors [...] n'estoit composée que de marautz, bellistres, mal arméz, mal complexionnéz, faicts-neantz, pilleurs et mangeurs de peuple. Les uns, un temps, se sont appelléz *brigans*, à cause des brigandines et armes dont ilz estoient arméz et endosséz ; d'autres francz-archers, comme le francarcher de Baignollet, dont est la chanson [...].
D'autres les ont appelléz *rustres* [...].
D'autres les ont appelléz *advanturiers* de guerre, tesmoingt la chanson :

Advanturiers de guerre
Tirez delà les monts.

Et aussi que telz les trouverez-vous, mesmes dans les vieux romans du roy Louys XII et du roy François I^{er} au commencement, et peintz et représentéz dans les vieilles peintures, tapisseries et vitres des maisons anciennes ; et Dieu sçait comment représentéz et habilléz, plus à la pendarde vrayement, comme l'on disoit de ce temps, qu'à la propreté ; portans des chemises à longues et grandes manches, comme Boëmes de jadis ou Mores, qui leur duroient vestues plus de deux ou trois mois sans changer, ainsi que j'ay ouy dire à aucuns ; monstrans leurs poitrines velues, pelues et toutes descubertes, les chausses plus bigarrées, decouppées, dechiquettées et balaffrées, usant de ces motz ; et la pluspart monstroient la chair de la cuysses, voire des fesses. D'autres plus propres avoient du taffetas si grand' quantité qu'ilz les doubloient, et appelloient chausses bouffantes ; mais il falloit que la pluspart monstrassent la jambe nue, une ou deux, et portoient leurs bas de chausses pendus à la sainture. [...] [Ils] prenoient plaisir à estre les plus mal en point qu'ilz pouvoient, jusques à marcher les jambes nues et porter leurs chausses la sainture, come j'ay dict. ; d'autres avoient une jambe nue et l'autre chaussée, à la bizarre²⁸.

27 Sur la question de l'infanterie française, voir les excellents travaux d'Amable Sablon du Corail, 1515. *Marignan*, Paris, Tallandier, 2015, p. 90-94 ; et de David Potter, *Renaissance France at War, op. cit.*, chap. 4 : « The Birth of the French Infantry ».

28 Brantôme, *Discours sur les couronnels de l'infanterie de France*, éd. cit., p. 301-303.

Dans cet extrait, *adventurier* n'est bien qu'un nom d'oiseau parmi d'autres, mais un oiseau incontestablement chanteur (Brantôme cite au passage deux vers d'une chanson, par ailleurs inconnue, mais qui pourrait se rapporter à la campagne de Marignan²⁹). Des oiseaux exotiques aussi, aimant les vêtements extravagants, bariolés et dépenaillés, montrant leur poitrine velue, leurs cuisses, voire leurs fesses. Des personnages, enfin, très populaires, puisqu'on les représente sur des vitraux et des tapisseries. De fait, la grande tapisserie commémorative du siège de Dijon par les Suisses en 1513 représente un tel personnage en pied, non un aventurier, mais plutôt un capitaine germanique, qui a relevé l'une de ses chausses avant de monter à l'assaut³⁰.

Étienne Pasquier brosse de son côté le portrait de ces « nouveaux aventuriers, lesquels ne se voyent bransler l'espee à leur costé qu'ils n'accompagnent aussitost leurs gestes d'un minois de mauvais garçon avec une infinité de reniemens et blasphemes³¹ » ; le terme est souvent associé ainsi à ceux de « mauvais garçons » et de pillards. L'ambivalence de ces personnages se retrouve dans tous les témoignages contemporains³².

Cela dit, il convient de retenir plusieurs de leurs caractéristiques. Ils étaient souvent recrutés dans le nord de la France, dans la région parisienne, en Normandie ou en Picardie. Ils parlaient donc français (se distinguant nettement des mercenaires germaniques et des bandes de Gascons³³). Contrairement à la masse des soldats, d'origine rurale (et notamment les francs-archers), les aventuriers provenaient souvent, au moins en partie, du peuple des villes. Quand, en 1523, par exemple, les Anglais menacèrent de fondre sur Paris, on leva « parmi le populaire deux mil aventuriers³⁴ ». Parmi ces urbains, certains possédaient un certain niveau d'instruction : s'agissait-il de jeunes bourgeois en rupture de ban, en quête d'aventures, ou simplement de déclassés ? Difficile à dire, mais ces hommes aimaient à se faire remarquer.

29 Ces vers ont toutes les chances d'appartenir à la même chanson que le couplet d'« une vieille chanson des aventuriers de ce temps », que Brantôme cite dans *Le grand roy François* (dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. III, p. 137) : « De Milan part un homme ».

30 Laurent Vissière, Alain Marchandisse et Jonathan Dumont (dir.), 1513. *L'année terrible. Le siège de Dijon*, Dijon, Faton, 2013, en part. p. 159.

31 Étienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, Paris, P. Menard, 1665 (*Pour parler de la Loy*, p. 897-898).

32 David Potter a essentiellement retenu la perception négative de ces aventuriers, contre lesquels, à l'occasion, le pouvoir royal dut intervenir (*Renaissance France at War*, op. cit., p. 109-111 et 324-327).

33 En fait, les textes évoquent aussi des aventuriers gascons, mais ceux-ci ne parlaient pas (et ne chantaient donc pas) en français ; et ils étaient à peine tenus pour français.

34 Gilles Corrozet, *Les Antiquitez, histoires et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France*, [Paris, ca 1571], fol. 150 r^o.

Signatures

Dans leur volonté de se démarquer, les aventuriers arborent fièrement leur surnom d'aventurier. *L'aventurier*, c'est d'abord celui qui cherche l'aventure, plutôt chevaleresque ou amoureuse – une connotation *a priori* positive (celle qu'on trouve dans les *Regrets* de Du Bellay, en fait³⁵). Et si le terme est devenu péjoratif, c'est que ces aventuriers en campagne ne devaient guère se distinguer des autres soudards. En tout cas, ces nouveaux héros guerriers cherchent à se mettre en scène, et même, ce qui s'avère assez neuf, à laisser leur nom ou une image d'eux-mêmes dans leurs chansons. Comme on l'a vu, le dernier couplet sert très souvent à « signer » leur œuvre. Cela peut se faire d'une manière stéréotypée et purement formelle :

118

Celuy qui fist ceste chanson,
Ce fust un gentil compaignon
Vestu de laine.
L'alayne, l'alaine, m'y fault l'alaine! (1524?)³⁶.

Qu'a faicte la chansonnette?
Ce sont gentilz galans,
Qu'estoyent en la deffaicte,
Bien marris et dolens (1525)³⁷.

D'autres auteurs indiquent seulement leur origine :

Celluy qui fist ceste chanson
Estoit Normand, je vous affie,
Bien acompagné d'ung Gascon,
Dans Therouenne la jolye (1537)³⁸.

Qui a faict la chanson
De Metz, la bonne ville?
Un enfant de Lyon,
Menant joyeuse vie (1552)³⁹.

35 « Ainsi chante l'ouvrier en faisant son ouvrage, [...] / Ainsi l'aventurier en songeant à sa dame » (Joachim du Bellay, *Les Regrets*, 12).

36 « Le roy s'en va delà les mons ».

37 « O noble roy de France ».

38 « Therouenne, noble cité ».

39 « On va partout disant ».

Mais trois auteurs au moins ont inséré leur nom à cette place⁴⁰. Le premier, qui s'appelle (de) Montbrac, a composé une chanson sur Marignan :

Qui la chanson a faicte? Ç'a esté de Mont Brac,
Au plus prés des moulins, pensant que fut ung lac;
Mais quand vit la victoire, commença à crier:
Vive le roy de France et les aventuriers⁴¹!

Le second est un certain Jehan Lescot, Grenoblois⁴², qui se nomme dans une chanson de 1536 :

Un compaignon de Daulphiné
La chanson il a composee
Que Jehan Lescot se fait nommer,
De Grenoble la bonne ville;
Car je vous jure et certifie
Que c'est un noble aventurier⁴³.

On doit pouvoir lui attribuer deux autres chansons, datées de la même époque, et « signées » de manière similaire :

Qui fit la chansonnette? Un noble aventurier,
Lequel est de Grenoble, du lieu de Dauphiné,
Lequel l'a composee pour l'honneur des vaillances
Que les Diepois ont fait pour le bon roy de France⁴⁴.

Celluy qui la chanson a faicte
C'est un tres noble aventurier,
Lequel est naquy de Grenoble,
Du noble lieu du Daulphiné⁴⁵.

40 Je laisse ici de côté les trois chansons de maître Jacques Pierre, dit Chasteau Gaillard, sur les sièges de Guînes et Calais, en 1558, car le personnage ne se présente pas du tout comme un soldat (*Chanson de la ville de Calais, faicte sur le chant de « Peronne la jolie »*; *Chanson nouvelle sur la prise de Guines, sur le chant : « Laissez la verde couleur »*; *Chanson nouvelle sur l'assault de la prise de Guines*, éd. Anatole de Montaïglon, *Recueil de poésies françaises...*, op. cit., t. IV, p. 311-313, 321-322, 323-325).

41 *Chanson des Suysses*. On ne sait si ce personnage, totalement inconnu par ailleurs, a donné ici son nom ou son hameau d'origine (en l'occurrence Montbrac, Haute-Loire, arr. Le Puy, c. Mézenc, comm. Saint-Front).

42 Ces deux chansons ont été reprises dans un petit article qui, par ailleurs, n'apporte rien à la connaissance de leur auteur (Louis Jacob, « Un chansonnier dauphinois au XVI^e siècle. Jean Lescot », *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, sér. III, 9, 1904, p. 227-234).

43 « De Suze nous sommes partis » (1536).

44 « Les mariniers de Diepe » (1535).

45 « Seigneurs, Bourgeois » (1538).

Le troisième à signer se nomme Jean Chaperon, dit « le Lassé de repos ». L'œuvre de ce personnage, actif dans les années 1530-1540, s'avère éclectique : elle comprend divers poèmes, notamment un recueil de *Noëls* destinés à être chantés et une adaptation en prose du *Livre du Chemin de long estude* de Christine de Pizan⁴⁶. Chaperon fut apparemment soldat à l'époque du siège d'Hesdin, en 1537, où il composa un huitain à son amie et une chanson :

Un compaignon de France
La chanson composa,
Qui au lict de souffrance
Fortune disposa :
Chapperon se nomma⁴⁷.

À cette époque, toutes les chansons de soldat ne possèdent pas une telle signature, mais elles n'en conservent pas moins un ton très personnel et affirment que leur auteur a participé aux événements que rapporte la chanson.

120

THÉMATIQUES GUERRIÈRES

Ces textes d'aventuriers, qui racontent des éléments d'une campagne, constituent sans doute des chants de marche et de bivouac. Ils sont écrits à chaud, et avant même que la campagne soit finie – ce qui les distingue profondément de la musique de cour (et de chansons comme la *Bataille* de Janequin) commémorative par essence.

L'esprit de corps

Les chants peuvent intégrer toutes sortes d'éléments de la vie en campagne, mais ils exaltent avant tout la vie en communauté, l'unité d'une armée ou d'une troupe, l'esprit de corps.

⁴⁶ *Sensuyt plusieurs Noelz nouveaux de ceste presente annee mil cinq cens XXXVIII...*, Paris, 1538 ; éd. Émile Picot, *Noelz de Jehan Chaperon, dit le Lassé de repos, publiés d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque de Wolfenbüttel*, Paris, Morgand et Patout, 1879. Ces pièces ont été aussi reprises par Henri Poulaille, *La Grande et belle Bible des noëls anciens*, Paris, Albin Michel, 1942, p. 433-441. Sur le personnage et son œuvre, voir les introductions d'Émile Picot (*Noelz de Jehan Chaperon...*) et de Claire Le Brun-Gouanvic (*Le Chemin de long estude de Dame Christine de Pise [1549]*, Paris, Honoré Champion, 2008). Le poète ne semble pas devoir être confondu avec un autre Jean Chaperon, seigneur de Queue-de-Vache en Aunis, homme d'armes, capitaine de gens de pied et corsaire, actif dans les années 1500 (voir Charles de La Roncière, *Histoire de la marine française*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1899-1932, 6 vol., t. III, p. 75-79).

⁴⁷ « Hedin fut assaillie ».

Exploits futurs

Certaines chansons, visiblement composées au début d'une campagne, parlent de l'enrôlement et des objectifs. On chante alors au futur, tels ces aventuriers se préparant à entrer en Italie (sans doute en 1524) :

Le roy s'en va delà les mons, (*bis*)
Il menra force pietons,
Ils iront à grant peine⁴⁸.

On dispose pour l'année 1535 d'un très bel ensemble de quatre chansons, réalisées à l'occasion de la levée massive de troupes à Rouen et Amiens : il s'agit de la mise en route des fameuses légions royales, même si les soldats continuent à se présenter comme des aventuriers⁴⁹. C'est ainsi qu'on chante à Rouen, au printemps de 1535 :

Monsieur de Baqueville a charge de mille hommes,
Dont il y en a cent qui sont tous gentilz hommes,
Et le demeurant sont jolys aventuriers
Qui d'aller à la guerre en sont bien coutumiers⁵⁰.

En réponse à ce chant, les aventuriers levés en Picardie chantent sur le timbre de la précédente chanson :

Ne desplaie aux Normands ne à leur compagnie
Si on donne l'honneur à ceulx de Picardie :
Ce sont tous gens de mise ayant barbe au menton,
Dont la plus grant partie ont tous passé les mons.
Nous servirons le roy, comme promis avons,
En toutes ses affaires, jamais ne luy fauldrions⁵¹.

Ces aventuriers picards se présentent donc comme des vétérans face aux Normands, qui seraient des « blancs becs ». Ce dialogue chanté se poursuit sur deux autres chansons, mais avec désormais des timbres différents : Picards et Normands continuent à rivaliser en songeant à leurs exploits futurs. Ce dialogue suppose d'ailleurs que les différentes légions ont été réunies et qu'au sein du camp, les soldats de chacune cherchent à se distinguer les uns d'entre les autres.

48 « Le roy s'en va delà les mons ».

49 « Monsieur de Baqueville » ; « Ne desplaie aux Normands » ; « Peuple de Picardie » ; « O vous, Picardz ». Les trois premières chansons ont parfois été imprimées dans une même plaquette.

50 « Monsieur de Baqueville ».

51 « Ne desplaie aux Normands ».

La gloire des capitaines

En toute logique, comme l'esprit de corps est essentiel, les aventuriers dressent la liste de leurs capitaines, dont ils louent la bravoure. C'est ce que font par exemple les soldats des légions normandes et picardes. Brantôme a conservé une strophe d'une chanson d'aventurier mettant en scène les exploits de leur capitaine, en l'occurrence Louis de La Trémoille, lors du siège de Dijon par les Suisses en 1513⁵².

Sans multiplier les exemples, on peut citer les diverses chansons de Mézières, défendu par Bayard contre les Impériaux en 1521 : la plupart nomment les « héroïques » capitaines, telle cette *Chanson du comte de Nansolt*, dont la dernière strophe loue :

Le chevalier Bayard,
La Rochepot aussi
Et l'escuyer Boucart,
Mormoreau sont icy,
Gendarmes, aventuriers,
À qui le roy a fiance⁵³.

122

Plus remarquable encore, cette chanson du siège de Metz en 1552, où huit des douze complets détaillent les exploits des capitaines français, tous identifiables, en commençant par le duc de Guise⁵⁴.

La honte de l'ennemi

Pour mieux exalter leurs frères d'armes et leurs capitaines, les aventuriers vilipendent leurs ennemis, autant les peuples que les capitaines. L'ennemi type, durant une grande partie du siècle, reste le « Bourguignon » – un souvenir tenace des guerres du xv^e siècle (mais les Habsbourg se présentaient en héritiers des ducs de Bourgogne). Les Impériaux, quelle que soit la composition réelle de leurs troupes, se voient ainsi traités de « Bourguignons » et d'« Hennuyers » dans les chansons.

L'ennemi est lâche, fanfaron et pillard – une image qui s'applique d'ailleurs assez bien aux francs-archers et aux aventuriers français, si l'on consulte d'autres sources que nos chansons⁵⁵. La campagne de 1521, connue par douze chansons,

52 « Holà ! Holà ! dict La Trimouille ». Le couplet est donné par Brantôme, *Vie de M. de La Trimouille*, dans *Œuvres complètes*, éd. cit., t. II, p. 398–399. A. Le Roux de Lincy y voit une chanson sur la déroute de Novare, alors que le couplet conservé ne traite que du siège de Dijon. Sur ce point : 1513. *L'année terrible*, op. cit., p. 111.

53 *Chanson du comte de Nansolt*.

54 « Que peult on dire en France / De la ville de Metz ? ».

55 David Potter, *Renaissance France at War*, op. cit., p. 324–327.

offre ainsi un beau répertoire d'insultes⁵⁶. La *Chanson de la folle entreprise des Henoyers* parle de « glorieux coquars » et de « povres sotars »⁵⁷. Dans *La Replique des bourgeois de Mezieres*, on traite les Hennuyers de paysans :

Hennoyers, coupeurs de ramee
Vous ne valiez pas deulx ougnons⁵⁸.

Dans deux de ces chansons, chaque couplet se finit par un vers récurrent, qui martèle une insulte :

Sur Henoyers les François ont le bruyt⁵⁹.

Les Bourguignons s'en vont fuyans⁶⁰.

Les insultes s'adressent en général à des peuples étrangers, rarement à des individus. Les capitaines germaniques, par exemple, sont peu cités, à l'exception notable du comte de Nassau, commandant en chef des armées impériales en 1521 et 1536. Sorte de « Malbrough » avant l'heure, ce personnage est volontiers ridiculisé par les aventuriers chanteurs. Certaines chansons lui sont entièrement consacrées :

Parlons du comte de Nansolt
Et de sa grand folye.
Il s'est monstré ung tres grand sot
Devant Mezieres la jolye⁶¹.

Le comte de Nansault,
Tu es bien abusé
De nous donner l'assault⁶².

Apparemment, on ne l'a pas oublié en 1536, lorsqu'un aventurier chante :

Nansot à grand puissance
De Guyse est parti,
Par grand jouissance

56 Sur les chansons de la campagne de 1521, voir Laurent Vissière, « Bayard en chansons. Le siège de Mézières et la campagne de 1521 », dans Benjamin Deruelle et Laurent Vissière (dir.), *Bayard ignoré. Une figure européenne de l'humanisme guerrier*, à paraître.

57 « Les Henoyers remplis d'oultrecuydance ».

58 *La Replique des bourgeois de Mezieres*.

59 « Les Henoyers remplis d'oultrecuydance ».

60 « Parlons du comte de Nansolt ».

61 *Ibid.*

62 *Chanson du comte de Nansolt*.

Chevauchant jour et nuit (*bis*)
Pour retourner en France⁶³.

Trame narrative

Ces chansons d'aventurier racontent aussi une campagne vue d'en bas. On est ici fort loin des récits qu'on trouve dans les lettres, en général écrites par des capitaines, et dans les chroniques, qui reflètent la vision des états-majors et des cours. Les aventuriers, pour leur part, décrivent un itinéraire et quelques faits d'armes, qui les ont marqués, mais dont l'importance stratégique demeure souvent secondaire : des rencontres fortuites, des escarmouches, des joutes sous les murs d'une ville investie. Le siège d'une ville, avec sa défense héroïque, ou l'assaut et le pillage, constitue le morceau de bravoure le plus usuel de ces chants⁶⁴.

124

Itinéraires

À l'automne 1521, après avoir levé le siège de Mézières, François I^{er} se lança à la poursuite des troupes impériales qui retraits vers le Hainaut et Valenciennes : ses troupes s'emparèrent de Bapaume et de diverses places secondaires comme Landrecies et Bouchain ; elles menacèrent Valenciennes, mais sans l'attaquer, et la prise d'Hesdin par le connétable de Bourbon (2 novembre) constitua le dernier exploit d'une campagne à laquelle l'hiver mit fin⁶⁵. Quatre chansons de route illustrent cette campagne à partir de la prise de Bapaume⁶⁶, mais la première s'arrête là, la seconde s'achève avant l'épisode de Valenciennes. La *Chanson sur les Flamans* s'arrête à la vue d'Hesdin :

Et là veismes bailler ung grand effroy
En la ville qu'on appelle Hedin⁶⁷.

Seule la quatrième et dernière décrit la fin de la campagne, fort décevante somme toute :

63 « Nansot à grand puissance ».

64 Sur cette question, voir Laurent Vissière, « Sièges de villes en chansons à la fin du Moyen Âge », dans Luce Albert et Mickael Ribreau (dir.), *Polémique en chanson*, à paraître.

65 Martin et Guillaume du Bellay, *Mémoires*, éd. Victor Louis Bourrilly et Fleury Vindry, Paris, Société de l'histoire de France, 1908-1919, 4 vol., t. I, p. 159 et 167-168 ; Robert de La Marck, sgr de Florange, *Mémoires du maréchal de Florange, dit le Jeune Adventureux*, éd. Robert Goubaux et Paul-André Lemoisne, Paris, Société de l'histoire de France, 1913-1924, 2 vol., t. II, p. 25-28 et 43-44. Voir L. Vissière, « Bayard en chansons », art. cit.

66 *La Replique des bourgeois de Mezieres* ; « Les Henoyers remplis d'oultrecuydance » ; *Chanson sur les Flamans* ; « L'empereur a fait une armee ».

67 *Chanson sur les Flamans*.

Nous n'yrons plus à Valenciennes,
 En France nous fault retourner.
 Nous garnisons nous fault chercher
 En attendant que l'esté vienne⁶⁸.

Si l'on synthétise ces chansons dans un tableau, on a l'exemple même d'une série de chansons de marche, qui s'enrichissent et se diversifient à chaque étape. Rien n'est plus facile en effet que de rajouter un couplet à la chanson précédente (nous n'avons jamais l'état premier de ces chansons, transmises par l'imprimerie), mais les aventuriers ont également largement le temps d'improviser de nouveaux chants à chaque étape importante de la campagne.

	Bapaume	Landrecies	Le Quesnoy	Valenciennes	Bouchain	Hesdin	Fin de campagne
<i>Replique des bourgeois</i>	x						
« Les Henoyers remplis... »	x	x	x				
<i>Chanson sur les Flamans</i>	x	x		x	x	x	
« L'empereur a faict... »	x			x	x		x

Actions

Au cours des campagnes, certaines actions d'éclat sont évidemment mises en avant, notamment la défense victorieuse d'une ville ou la prise d'une autre. Ce que disent les chansons est parfois tellement elliptique qu'on ne peut rien y comprendre sans le secours des chroniques. Par exemple, la *Chanson des regretz du conte de Nansso*, restée à l'état manuscrit, raconte le siège de Mézières par le menu, en insistant sur la défense de la tour Jolie, qui est en effet l'une des tours de l'enceinte, et sur la joute courtoise entre Jacques de Montgommery, seigneur de Lorges, et Louis de Vaudray – une simple anecdote, mais confirmée par les chroniques⁶⁹.

La chute d'Hesdin, en cette même année 1521, nourrit trois chansons d'aventurier⁷⁰. La première, extraordinairement détaillée, offre un excellent exemple de leur « art », qui se place dans la pure tradition de la lyrique médiévale.

⁶⁸ « L'empereur a faict une armee ».

⁶⁹ Voir en particulier : M. et G. du Bellay, *Mémoires*, éd. cit., t. I, p. 148-149.

⁷⁰ « L'autre jour je chevauchoye » ; « L'autre jour m'y cheminoye » ; « Gentille ville de Hedin ». La deuxième chanson constitue en fait une variante développée de la première.

L'autre jour, je chevauchoie
À Hesdin la bonne ville,
Rencontray trois Bourguignons.
Je leur dis mal aventure.
Vive le roy!

L'artillerie du roy François
À trois lieues fut assiegee [assise] ;
Du premier coup qu'il frappa
Fut au bourdeau de la ville ;
Et du second coup d'après
Fut à l'entour de la ville.
Vive le roy!

126

Les aventuriers françois
Sont entrés dedans la ville ;
Ils monterent sur les murs,
Leur enseigne desploiee,
En plantant la fleur de lis,
En criant : « Ville gaignee! »
Vive le roy!

Les dames sont au carneaux,
Qui piteusement s'escrient :
« Helas, Monsieur de Bourbon,
Voicy piteuse justice
De prendre ainsi noz barons,
Mettre feu dedans la ville.
Vive le roy!

Lancequenetz et Bourgoignons
Des pierres nous ont gettees ;
Se sont retiréz au fons
Et aux carrefours de la ville.
Les aventuriers françois
En ont fait la boucherie.
Vive le roy!

L'analyse de cette chanson est tout à fait éclairante. Le premier couplet est le détournement d'une pastourelle type, où un galant à cheval rencontre une ou

plusieurs jeunes femmes, bergères de préférence, et commence à lui/leur conter fleurette. Un schéma-type très courant au xv^e siècle, comme l'exemple suivant en témoigne :

L'autrier quant je chevauchois
À l'oree d'ung vert boys,
Trouvay gaye bergere⁷¹.

Mais la suite de la chanson est le récit d'un siège, un peu burlesque, un peu sanglant. Les opérations commencent par le bombardement de l'artillerie de campagne – c'est normal –, mais le premier boulet tombe sur un bordel – c'est amusant en soi. Ce coup annonce métaphoriquement le sac de la cité et le viol de ses habitantes. Pour des soudards, une cité prise ressemble à un bordel gratuit à ciel ouvert, et c'est bien le sens des lamentations des « dames » à leur fenêtre. Seconde scène : l'assaut victorieux à la brèche, le drapeau planté sur la muraille et le cri rituel : « Ville gagnée ! ». Quant au final, c'est la boucherie – autrement dit, le massacre des défenseurs épouvantés. Le tout au cri non moins rituel de « Vive le roy ! », qui sert de ralliement justement aux armées royales⁷².

Cette chanson s'avère intéressante aussi, parce qu'on en connaît une autre version, nettement plus longue. Les deux devaient se chanter sur le même air, qui n'est pas donné⁷³, et il est vraisemblable que ces chansons de soldat n'étaient en réalité jamais fixées, même après leur mise à l'écrit (l'exemple de la chanson sur la mort du connétable de Bourbon, citée dans le présent volume en fournit la preuve la plus patente⁷⁴).

Pour conclure, on peut estimer que les aventuriers partaient à la guerre le temps d'une campagne – quelques mois en général. Nombre d'entre eux, issus du monde des villes, possédaient visiblement un certain niveau d'instruction et pouvaient avoir quelque connivence ou connexion avec les imprimeurs-libraires de Paris ou d'autres villes, comme Lyon ou Rouen. Leurs chansons basées sur des airs à la mode, connus de tous, et empruntant beaucoup au répertoire des chansons

71 Gaston Paris, *Chansons du xv^e siècle*, op. cit., n° 29, p. 32-33. Nombreuses sont les chansons galantes qui commencent avec une telle rencontre et une apostrophe, évidemment moins agressive que dans une chanson de guerre. De telles chansons sont d'ailleurs attestées depuis le xii^e siècle.

72 Sur le cri « Vive le roy ! » et sa mise en musique, voir la très fine analyse de David Fiala, « Cris et mots crus de la polyphonie du xv^e siècle. Contribution à la généalogie du réalisme musical avant Janequin », dans L. Hablot et L. Vissière (dir.), *Les Paysages sonores du Moyen Âge*, op. cit., p. 203-227.

73 Émile Picot estime que les deux ne se chantaient « évidemment » pas sur le même air, mais sans expliquer son raisonnement. Les deux chansons, très proches l'une de l'autre et basées sur une métrique similaire, pouvaient peut-être se chanter de la même manière. Cependant, la première comporte 7 vers par strophe, l'autre, 12.

74 Robert Bouthillier et Eva Guillorel, « Le sac de Rome de 1527 », art. cit.

populaires, n'étaient finalement pas si mal écrites que cela, et elles pouvaient rencontrer un certain succès. Les rencontres galantes se voyaient remplacées par des affrontements militaires qui avaient l'avantage, en outre, de s'insérer dans l'actualité politique et militaire. Or, à cette époque, l'opinion publique, en pleine affirmation, se montrait avide de nouvelles fraîches (ou pas trop périmées). Ces nouvelles, on les chantait donc dans les rues, dans les tavernes; et en les imprimant, on contribuait à les diffuser plus encore. Ces chants qui exaltaient la gloire du roi et du royaume allaient dans le sens de l'esprit national, lui aussi en progrès, et les aventuriers pouvaient donc passer pour l'incarnation d'un certain esprit français, volontiers cocardier – risquons le mot. Certes, ils ne pouvaient viser au panache de la gendarmerie, mais ils se présentaient, moins comme d'éventuels rivaux des chevaliers que comme leur complément, et le peuple des villes devait plus facilement se retrouver dans leur bravoure et leur gouaille, si peu aristocratiques, que dans les hauts-faits d'un La Trémoille ou d'un duc de Guise.

128

LISTE DES TITRES ABRÉGÉS

A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2* : Antoine Le Roux de Lincy, *Recueil de chants historiques français. Deuxième série (XV^e siècle)*, Paris, Gosselin, 1842.

É. Picot, *Chants historiques* : Émile Picot, *Chants historiques français du XV^e siècle. Règnes de Louis XII et de François I^{er}*, Paris, A. Colin, 1903.

A. de Montaiglon, *Recueil* : Anatole de Montaiglon, *Recueil de poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles, morales, facétieuses, historiques*, Paris, 1855-1878, 13 vol.

1513

« Holà! Holà! dict La Trimouille » : [*Chanson sur le siège de Dijon*] (1513); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 3, p. 48-49; É. Picot, *Chants historiques*, n° 11, p. 12. [Source: Brantôme, *Grands Capitaines français*, dans *Œuvres complètes*, t. III, p. 120.]

1515

Clément Janequin, *La Guerre* (1515); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 6, p. 65-67; É. Picot, *Chants historiques*, n° 17, p. 14. Dès RISM Attaignant [1528] J 443.

« De Milan par un homme » : [*3^e chanson sur Marignan*] (1515); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 5, p. 64; É. Picot, *Chants historiques*, n° 18, p. 14. Le texte n'est cité que d'après Brantôme, *Œuvres complètes*, t. III, p. 137 et t. V, p. 302.

*Chanson des Suysse*s : *Chanson des Suysse*s ; *sur le chant* : « *Fouïés melancolie, charchés joyuseté* » (1515); éd. É. Picot, *Chants historiques*, n° 20, p. 15-16. [BnF, Département des manuscrits, Rothschild 2123]

Chanson des regretz du conte de Nansso: *Chanson des regretz du conte de Nansso d'avoir failly à son entreprinse. Et se chante sur le chant*: « Au bois de Deuille, à l'ombre d'ung soucy, / M'y fault aller pour passer ma tristesse » (1521); Charleville-Mézières, AD: AC déposées de Mézières, EDEPOT/MEZIERES/AA 12, f. 171v°-172r°; éd. dans Benjamin Deruelle et Laurent Vissière (dir.), *Bayard ignoré. Une figure européenne de l'humanisme guerrier* (à paraître).

La Replique des bourgoys de Mezieres: *La Replique des bourgoys de Mezieres au comte de Nansot et à ses gens* (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 8, p. 69-71; É. Picot, *Chants historiques*, n° 22, p. 17. [Chantilly, musée Condé, IV D 110.]

« L'empereur a fait une armee »: *Chanson [sur le siège de Mézières]; sur le chant*: « Il n'est chance qui ne retourne » [ou: « Fortune a tort »] (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 10, p. 73-74; É. Picot, *Chants historiques*, n° 25, p. 18. [Chantilly, musée Condé, IV D 110, IV-D-112.]

« Parlons du comte de Nansolt »: *Chanson nouvelle [du siège de Mézières] sur*: « Madame a receu le bont » (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 12, p. 76-77; É. Picot, *Chants historiques*, n° 26, p. 18-19. [Chantilly, musée Condé, IV-D-112.]

Chanson du comte de Nansolt: *Chanson du comte de Nansolt, sur le chant*: « En douleur et tristesse, Languirons nous toujours » (1521); éd. É. Picot, *Chants historiques*, n° 27, p. 19-20. [Chantilly, musée Condé, IV-D-112.]

« Les Henoyers remplis d'oultreucydance »: *Chanson de la folle entreprise des Henoyers, dessus le chant*: « Cy congé prens de mes belles amours » (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 11, p. 74-76; É. Picot, *Chants historiques*, n° 28, p. 20. [La plaquette, issue du recueil olim Bibliothèque Royale Y.4457, est actuellement perdue.]

Chanson sur les Flamans: *Chanson sur les Flamans, Henouyers et Barbansons; sur le chant de*: « À vous, belle, je me plains » (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 13, p. 78-80; É. Picot, *Chants historiques*, n° 29, p. 21. [*Idem.*]

« L'autre jour je chevauchois »: [*1^{re} Chanson sur la prise d'Hesdin*] (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 14, p. 80-81; É. Picot, *Chants historiques*, n° 30, p. 21-22. [BnF, Rés. Ye 1378, Rambaud 3; Chantilly, musée Condé, IV D 113, Rambaud 4; BnF, Rés. Ye 1379, Rambaud 10.]

« L'autre jour m'y cheminoye »: [*2^e Chanson sur la prise d'Hesdin*] (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 15, p. 81-83; É. Picot, *Chants historiques*, n° 31, p. 22. [BnF, RES-YE 1377, Rambaud 23; Chantilly, musée Condé IV D 111 Rambaud 16.]

« Gentille ville de Hedin »: [*3^e Chanson sur la prise d'Hesdin*] (1521); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 16, p. 84-85; É. Picot, *Chants historiques*, n° 32, p. 22. [*Idem.*]

1524 (?)

« Le roy s'en va delà les mons » : [*Chanson des aventuriers de France sur le départ du roi pour la conquête du Milanais (1515)*] (1524?) ; éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 2, p. 55 ; É. Picot, *Chants historiques*, n° 15, p. 13. [BnF, Rés. Ye 1378, Rambaud 3 ; BnF, Rés. Ye 1379, Rambaud 10 ; Arsenal, Rés. 8° BL 11441, Rambaud 11.]

1525

« O noble roy de France » : *Chanson nouvelle faite par les aventuriers estans à la journée de Pavie, du noble roy de France. Sur le chant : « Gentil fleur de noblesse »* (1525) ; éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 18, p. 86-88 ; É. Picot, *Chants historiques*, n° 38, p. 33. [Chantilly, musée Condé, IV-D-050.]

1527

130

« Ung matin s'assemblerent » : [*Chanson sur la prise de Rome et la mort du connétable de Bourbon*], (1527) ; éd. É. Picot, *Chants historiques*, n° 57 et 57 bis, p. 50-52 ; A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 26, p. 103-104 (il ne connaît le texte que par Brantôme). [Bruxelles, Bibliothèque royale, ms. 14821 – 14840.]

1535

« Les mariniers de Diepe » : *Chanson sur le triumphe que les Dieppoyz ont fait sur la mer ; et se chante sur le chant : « Marseille la jolie »* (1535) ; éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 27, p. 104-105 ; É. Picot, *Chants historiques*, n° 66, p. 59-60 et 162. [BnF, Rés. Ye 2719 (1542), pour la première édition connue – voir É. Picot.]

« Monsieur de Baqueville » : *Chanson nouvelle [sur la montre faite à Rouen à la fin d'avril 1535]* ; éd. É. Picot, *Chants historiques*, n° 67, p. 60-61. [Chantilly, musée Condé, VI-E-043.]

« Ne desplaie aux Normands » : *La grande et triumpante monstre et bastillon des siz mille Picardz faite à Amiens, à l'honneur et louenge de nostre sire le roy, le .xx. jour de juing mil cinq centz .xxxv., faite en maniere de chanson ; et se chante sur celle de : « Monsieur de Bacqueville, capitaine de mille hommes »* (1535) ; éd. A. de Montaiglon, *Recueil* : t. I, p. 176-179 ; É. Picot, *Chants historiques*, n° 68, p. 61-63. [BnF, Rés. Ye 4087 ; Chantilly, musée Condé, VI-E-043, autres éditions, voir É. Picot.]

« Peuple de Picardie » : *Chanson nouvelle [en réponse aux Picardz], sur : « Las que dit on en France de M. de Bourbon »* (1535) ; éd. A. de Montaiglon, *Recueil* : t. I, p. 179-181 ; É. Picot, *Chants historiques*, n° 69, p. 63-64. [BnF, Rés. Ye 4087 ; Chantilly, musée Condé, VI-E-043, autres éditions, voir É. Picot.]

« O vous, Picardz » : *La Replicque des Normands contre la chanson des Picardz, faite sur le chant : « Dieu si veulle garder de mal le roy François, premier de ce nom »* (1535) ; éd. A. de Montaiglon, *Recueil* : t. I, p. 182-185 ; É. Picot, *Chants historiques*, n° 70, p. 64. [BnF, Rés. Ye 4697.]

- « Nansot à grand puissance » : [*Chanson [sur le siège de Péronne]* (1536); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 30, p. 110-111; É. Picot, *Chants historiques*, n° 76, p. 67. [BnF, Rés. Ye 4087; autres éditions, voir É. Picot.]
- « De Suze nous sommes partis » : *Chanson faite sur les faits de la guerre de delà les monts; et se chante sur le chant: « O maistre Antoine Beaulieu, Tu te disois fils de La Marche »*, par Jehan Lescot (1536); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 33, p. 114-116; É. Picot, *Chants historiques*, n° 72, p. 65-66 et 162. [BnF, Rés. Ye 2719.]
- « Nansot à grand puissance », *Chanson [sur le siège de Péronne]* (1536); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 30, p. 110-111; É. Picot, *Chants historiques*, n° 76, p. 67. [BnF, Rés. Ye 4087; autres éditions, voir É. Picot.]

1537

- « Hedin fut assaillie » : *Chanson nouvelle de Hedin, sur le chant de: « Marseille la jolye »*, par Jehan Chaperon (1537); éd. É. Picot, *Chants historiques*, n° 89, p. 84-87. [BnF, Rés. Ye 1546; autres éditions, voir É. Picot.]
- « Therouenne, noble cité » : *Chanson nouvelle faite sur le fait de l'assault de Therouenne; et se chante sur le chant de « Messire Anthoine de Beaulieu »* (1537); éd. É. Picot, *Chants historiques*, n° 91, p. 90-92. [BnF, Rés. Ye 2719.]

1538

- « Seigneurs, Bourgeois » : *Chanson nouvelle faite sur l'estat de la noblesse, tant du roy que de l'empereur, en Prouvence; sus le chant: « Tant je m'ennuye de m'amy, Que ne la voy »* (1538); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne de François I^{er})*, n° 35, p. 118-120; É. Picot, *Chants historiques*, n° 100, p. 105-106 et 162. [BnF, Rés. Ye 2719.]

1552

- « Le mardi devant la Toussains » : *Chanson nouvelle composee par un souldart faisant la centinelle sur les rampars de Metz. Et se chante sur le chant: « Les Bourguignons misrent le camp, etc. », ou « Les regrets que j'ay de m'amy », [1^{re} chanson sur le siège de Metz]* (1552); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne d'Henri II)*, n° 5, p. 190-192. [BnF, Rés. Ye 2625; autres exemplaires BnF Rés. et Département de la musique, fonds Coirault.]
- « Que peult on dire en France / De la ville de Metz? » : *Chanson faite sur le departement du camp de l'empereur de devant la ville de Metz, et des grans prouesses des nobles François de dedans ladictte ville; sur le chant: « Que peult on dire en France du camp de Luxembourg? » [3^e Chanson sur le siège de Metz]* (1552); éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne d'Henri II)*, n° 7, p. 194-198. [BnF, Rés. Ye 2625; autres exemplaires, voir Le Roux de Lincy.]

« On va partout disant » : *Chanson nouvelle des bourgeois et marchands de Metz ; sur le chant : « Peronne sur le Sonne » [4^e chanson sur le siège de Metz] (1552)* ; éd. A. Le Roux de Lincy, *Recueil 2 (Règne d'Henri II)*, n° 8, p. 198-200. [BnF, Rés. Ye 2625 ; autres exemplaires, BnF Rés. et Département de la musique, fonds Coirault.]

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION V. L. SAULNIER

18-19 JANVIER 2019

Colloque *Fleurs et jardins de poésie. Les Anthologies de poésie française au XVI^e siècle*, org. Adeline Lionetto et Jean-Charles Monferran, avec le soutien de l'OBVIL, du CELLE, de l'ED3 de Sorbonne Université.

Dans le cadre de ce colloque a été organisé le 18 janvier à 19h, dans l'Amphithéâtre Guizot de la Sorbonne, un concert par l'Ensemble *I Sospiranti* (Esther Labourdette, voix, et Miguel Henry, luth), avec la collaboration de Jean Vignes, à partir des chansons tirées du recueil de Nicolas de La Grotte, mettant en musique les plus grands poètes de la Renaissance française (Ronsard, Desportes, Baïf et d'autres).

Partant de l'idée que la *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVI^e siècle*, du *Jardin de plaisance* (1502) aux *Recueils* de Toussaint Du Bray (1609) de Frédéric Lachèvre, est plus souvent citée que réellement interrogée, le colloque s'est donné pour mission de questionner les enjeux, les fonctions, les usages et la destination des anthologies de poésie française du XVI^e siècle. Pour mieux saisir les spécificités de ce corpus et son évolution comme le départ entre anthologies imprimées et manuscrites, les intervenants du colloque ne se sont pas interdit de regarder en amont et en aval de la période, profitant de la fécondité des travaux sur le sujet de la part des spécialistes des XIV^e et XV^e siècles comme du XVII^e siècle. À titre de comparaison, de nombreuses communications se sont intéressées à des anthologies composées ailleurs en Europe et en toutes les langues.

17 JUIN 2019

Conférence de Bruno Méniel (Université de Nantes) autour de la réédition augmentée qu'il prépare du *Dictionnaire des écrivains juristes et juristes écrivains, du Moyen Âge au siècle des Lumières* (Classiques Garnier).

12-13 MARS 2020

Colloque *Littérature et Arts visuels à la Renaissance*, org. Luisa Capodiecì, Adeline Desbois-Ientile, Paul-Victor Desarbres, Adeline Lionetto, avec le soutien de Sorbonne Université, de l'Université Panthéon-Sorbonne, du Musée du Louvre, du CELLF, de l'EA STIH, de l'EA HICSA.

L'enjeu du colloque était de mettre en évidence les influences artistiques visibles dans les œuvres littéraires à partir de l'existence attestée d'une sociabilité entre mécènes, artistes et écrivains. Le dialogue des arts, présent dans la métaphore du livre-architecture, s'appuie sur un dialogue effectif entre ces différents acteurs. Les écrivains de la Renaissance vivent en effet en contact étroit et permanent avec d'autres artistes, fréquentent les mêmes cours ou les mêmes lieux et partagent les mêmes mécènes.

370

À la Renaissance, écrivains et artistes peuvent participer à des projets communs, dont les réalisations les plus grandioses sont celles des entrées et des fêtes royales, qui impliquent la collaboration de poètes, de peintres, de sculpteurs, d'architectes, ou même de maîtres de danse. Toutefois, les relations entre les artistes ne s'arrêtent pas à ces circonstances officielles et sont attestées aussi bien par leur correspondance que par diverses épîtres dédicatoires. Ces témoignages invitent à s'interroger, de manière globale, sur les relations qui unissent écrivains et artistes à la Renaissance, mais aussi sur l'influence qu'elles ont pu avoir sur la réalisation des œuvres littéraires ou artistiques relevant des arts visuels. Relues à la lumière d'une intertextualité intersémiotique, celles-ci révèlent la trace et l'importance de ces sociabilités artistiques. Les relations entre poésie et musique ayant déjà fait l'objet de plusieurs colloques récents, le colloque s'est centré sur les arts visuels, peinture et architecture, ainsi que sur des genres moins souvent présents dans la critique (gravure, sculpture, tapisserie), et sur la France qui offre un vaste champ d'étude. C'est un autre dialogue qui s'est noué, entre spécialistes de la littérature et historiens de l'art.

25-26 MARS 2021

Colloque sur Guillaume Postel, préparé par Paul-Victor Desarbres (Sorbonne Université), Frank Lestringant (Sorbonne Université) et Tristan Vigliano (Université Louis Lumière Lyon 2), avec la collaboration d'Emilie Le Borgne.

Il y a eu peu de travaux collectifs d'envergure sur Postel depuis les colloques d'Avranches (publié en 1981) et de Venise (1988). Postel n'est pas inconnu et son œuvre est bien inventoriée (les manuscrits, par François Secret et les imprimés français, par Claude Postel —sans compter les précisions apportées

par les travaux ultérieurs). Ce colloque se propose donc d'abord de lire, puis de commenter les textes. Or beaucoup de traités manuscrits par exemple ne nous sont encore connus que par leur titre dans l'inventaire de F. Secret. Le contenu et la mise en forme de l'œuvre cosmographique ou théologique n'ont pas fini d'être appréciés. De plus, du point de vue de l'histoire des idées, si Postel est marginal, il cristallise aussi un certain nombre de courants de pensées de la Renaissance. On s'attachera à réfléchir aux sources moins connues qui ont influencé Postel, à l'inscription de son œuvre dans une forme d'illuminisme (à travers l'étude des courants de spiritualité des débuts du règne de François I^{er}), à la dimension de tolérance, au statut particulier de l'eucharistie, ou encore à la question de la religion naturelle ou du rationalisme dans certains écrits. Des aspects plus techniques de son œuvre restent à décrire avec plus de précisions : les textes de kabbale chrétienne, la grammaire des langues sémitiques. Enfin, l'audience de Postel à la cour de France après 1561 est certaine (François Secret l'a montré), mais peu documentée ; ses réseaux restent encore à évaluer pour une large part. Ce colloque voudrait se donner pour tâche de faire avancer notre connaissance de Postel, de ses écrits et de leur influence – et contribuer en quelque sorte à une cartographie de l'œuvre, écrits et influence, du « docte et fol » Postel.

ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président(e)s honoraires : Nicole Cazauran, Isabelle Pantin, Olivier Millet

Président : Jean-Charles Monferran

Vice-Président : Frank Lestringant

Secrétaire général : Alexandre Tarrête

Trésorière : Adeline Lionetto

Autres membres du Conseil d'administration : Guillaume Berthon, Jean Céard, Véronique Ferrer, Nicolas Kiès, Anne-Pascale Pouey-Mounou, Marie-Claire Thomine

MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

AIDA-JINNO Yoshiko

ALLEMAND Jacqueline

AMAZAN Louise

ANDRIEUX Armelle

ARNOULD Jean-Claude

BARIOZ Alain-Cyril

BEAUDIN Jean-Dominique

BERNAND Carmen

BERTHON Guillaume

BERTOLINO Alessandro

BETTENS Olivier

BIZET Michel

BLUM Claude

BOKDAM Sylviane

BOUCHARD Andrée

BOUYER Thérèse

BRUNEL Jean

CEARD Jean

CHIRON Pascale

CLEMENT Michèle

CONCONI Bruna

COOPER Richard

CRESCENZO Richard

DAUPHINE James

DAUVOIS Nathalie

DE FRANCESCHI Anne-Sophie

DEMBRUK Sofina

DEMONET Marie-Luce

DESARBRES Paul-Victor

DESBOIS-IENTILE Adeline

DESCIMON Robert

DESROSIERS Diane

ENGAMMARE Max
ERRERA Raphaëlle
FANLO Jean-Raymond
FERRER Véronique
FLIEGE Daniel
FRAGONARD Marie-Madeleine
GIACONE Franco
GOEURY Julien
GRESLE Dominique
GUILLEMINOT-CHRETIEN
Geneviève
HEURTEFEU Jacqueline
HOBART Brenton
HUCHON Mireille
HUNKELER Thomas
IWASHITA-KAJIRO Aya
KIES Nicolas
KURSCHEIDT Jonas
LAUBNER Jérôme
LE CADET Nicolas
LE HIR Marie-Bénédicte
LECOINTE Jean
LEFEVRE Sylvie
LEMOINE Maria
LETERRIER-GAGLIANO Anne-Gaëlle
LIONETTO Adeline
MAGNIEN-SIMONIN Catherine
MENINI Romain
MILLET Olivier
MIOTTI Mariangela
MONFERRAN Jean-Charles
MOTHU Alain
MOUNIER Pascale
MULLER Catherine
PANTIN Isabelle
PEDEFLOUS Olivier
POCHMALICKI Lisa
POIRSON Florence
POUEY-MOUNOU Anne-Pascale
PROVINI Sandra
RAMBAUD Stéphanie
RENNER Bernd
ROSA Sylvie
ROUDAUT François
SCHRENK Gilbert
SMITH Marc
TACAILLE Alice
TAKESHITA Setsuko
TARRETE Alexandre
THOMAS Jean-Claude
THOMINE Marie-Claire
TRIAANTAFYLLOU Angeliki
TROTOT Caroline
UETANI Toshinori
VIGLIANO Tristan
VIGNES Jean
WEBER Edith

TABLE DES MATIÈRES

Chansons de toujours (en guise de prélude)	
Frank Lestringant.....	7
Les chansons d'actualité mises en livrets gothiques. Formes, matérialité, enjeux	
Marion Pouspin.....	15
« Des nouvelles de delà les monts ». Les chansons d'actualité des plaquettes et recueils gothiques de l'officine <i>À l'Écu de France</i> (atelier des Trepperel et d'Alain Lotrian)	
Adeline Lionetto	37
La prise de Rome de 1527 dans la chanson populaire (xvi ^e -xxi ^e siècle)	
Robert Bouthillier & Eva Guillorel.....	69
Chansons et récits de bataille dans quelques occasionnels de la fin du règne de François I ^{er}	
Sophie Astier.....	89
La chanson d'aventurier	
Laurent Vissière.....	109
Chansons : lieux de mémoire et enjeux d'actualité pendant la première décennie du règne d'Henri III (1574-1584)	
Tatiana Debbagi Baranova.....	133
<i>Merck Toch Hoe Sterck</i> : les « chansons des gueux » aux Pays-Bas	
Jelle Koopmans.....	149
<i>Les Cantiques dechantées</i> de Pierre Doré : un recueil pionnier dans l'histoire du chant catholique ?	
Pierre Tenne.....	161
Le chant de l'actualité dans le <i>Recueil poétique</i> (Ms. français 22565 de la BnF) de François Rasse des Neux	
Gilbert Schrenck.....	181
L'éloge de la paix dans les recueils de chansons sans musique publiés par les libraires-imprimeurs Rigaud et Bonfons (1548-1601)	
Stéphane Partiot.....	199
Henri IV et le duc de Parme : un air pour le siège de 1592 ?	
Isabelle His.....	217

Chanter les assassinats d'Henri III et d'Henri IV : commémorer ou moraliser ? Melinda Latour.....	233
Pleurer l'assassinat des Guises : la poésie des chansons comparée à celles des autres poèmes funéraires de circonstance Anne-Gaëlle Leterrier-Gagliano	243
La réception de l'« Ode sur les misères des Églises françaises » d'Antoine de Chandieu : construction imaginaire et réalités historiques Julien Goeury.....	263
Conclusions Jean Vignes.....	279
Notes de programme.....	285
Index des noms de personnes	357
Index des noms de lieux	365
376 Activités de l'association V. L. Saulnier.....	369
Association V.L. Saulnier	373